



1

VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION

L'équipe de direction de la Mission d'assistance des Nations Unies au Carana (MANUC) se réunit dans la salle de conférence de la Représentante spéciale du Secrétaire général (RSSG) à Galasi afin d'évaluer les options à sa disposition pour faire face à la montée de la grogne parmi les combattants démobilisés, qui pourraient perturber les élections nationales prévues pour bientôt.

En prévision des élections générales devant se tenir dans 120 jours sur l'ensemble du territoire, la MANUC privilégie notamment les préparatifs sécuritaires et logistiques. En même temps, la mission poursuit son effort de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) des anciens rebelles. Le lancement du programme officiel de réintégration, initialement prévu pour le début du mois en cours, a été retardé de trois mois par manque de contributions volontaires de la part des donateurs. Le chef de l'unité de DDR a réagi en proposant de prolonger la durée des projets de réinsertion déjà mis en place par la MANUC (en particulier les activités à forte intensité de main-d'œuvre, les stages de formation et l'aide au placement dans l'emploi) jusqu'au commencement du programme de réintégration officiel. Selon un article paru hier à la une de *La Voix Nationale*, l'un des journaux les plus lus au Carana, le mécontentement s'accroît parmi les anciens combattants du Mouvement patriotique du Carana (MPC) et nombre d'entre eux menacent de quitter leurs sites de cantonnement si le programme de réintégration ne commence pas bientôt.

La MANUC est poussée aux limites de sa capacité à accomplir les tâches de son mandat, notamment celles d'observation et de contrôle de l'application des dispositions de l'Accord de paix de Kalari, d'appui au programme de DDR, de protection des civils et de création d'un climat favorisant la tenue d'élections libres et équitables. L'envoi de deux bataillons d'infanterie supplémentaires a été retardé à plusieurs reprises et on ne sait pas quand ils arriveront au Carana. La composante militaire de la MANUC a multiplié ses patrouilles dans la province de Leppko, où les atteintes à la sécurité se font plus fréquentes à l'approche des élections. La composante policière a déployé deux unités de police constituées à Galasi et des policiers hors unités constituées concentrés dans les capitales provinciales, ce qui représente la totalité de ses effectifs. La mission dispose de trois hélicoptères utilitaires civils, qui sont essentiels pour assurer les préparatifs logistiques des élections prochaines ainsi que ses propres évacuations sanitaires.

Un récent examen du budget de la MANUC a révélé que la part consacrée aux projets de réinsertion se fondait sur un calendrier fixe et qu'il ne restait pas de crédits inutilisés permettant de les prolonger. Il reste dans la groupe de dépenses III, aux rubriques « Installations et infrastructures » et « Transports terrestres » (carburant), des crédits non utilisés dont le total couvrirait le coût prévu pour prolonger de trois mois les projets de réinsertion.

2

TÂCHE

L'équipe de direction de la MANUC doit étudier la réponse à apporter aux changements récents survenus dans l'environnement politique et sécuritaire, puis peser les avantages et inconvénients opérationnels des différentes options et déterminer leurs incidences budgétaires.

3

QUESTIONS À DISCUTER

1. Quel est le degré d'urgence de la réponse aux risques politiques et aux risques de sécurité posés par le retard du programme de réintégration ? La mission doit-elle prolonger ses actions de réinsertion à titre de mesure provisoire ?
2. Quelles sont les incidences budgétaires de tout changement dans les priorités opérationnelles de la mission ? Comment pèseront-elles sur les autres considérations opérationnelles ?
3. Quels sont les messages à communiquer au Siège de l'ONU pour sensibiliser le Secrétariat, les États Membres et les organes budgétaires aux difficultés actuelles de la Mission, pour les informer des efforts qu'elle déploie afin d'y faire face dans la mesure de ses moyens et pour les préparer à la nécessité de prévoir des ressources supplémentaires ?

4

ÉLÉMENTS INJECTÉS

Élément injecté 1

Le directeur de l'appui à la mission reçoit un message électronique indiquant que le Département de la sûreté et de la sécurité (DSS), à la suite d'une évaluation récente des conditions de sécurité, a recommandé de renforcer la sécurité physique de l'antenne de la MANUC à Corma (province de Leppko) en l'équipant d'un système de vidéosurveillance (caméras et moniteurs) et en remplaçant deux véhicules ordinaires par des véhicules blindés. L'évaluation fait suite à une récente augmentation du nombre d'atteintes à la sécurité, notamment sous la forme de postes de contrôle illégaux et de tirs visant des véhicules du Gouvernement de réconciliation nationale. Un bon nombre des atteintes à la sécurité signalées dans cette province sont attribuées à une faction dissidente des Combattants indépendants du Sud-Carana (CISC).

1. Quel sera l'impact des dépenses de sécurité supplémentaires sur le budget de fonctionnement de la mission et sur ses activités prévues ?
2. Quelles autres solutions pourraient réduire le coût ou le délai de mise en place de ces mesures de renforcement de la sécurité ?

Élément Injecté 2

La RSSG reçoit un appel téléphonique du chef de la Commission des droits de l'homme du Carana, qui s'inquiète de tentatives d'intimidation dont feraient l'objet les électrices des régions dominées par les CISC. Le Groupe des droits de l'homme de la mission vous a mis au courant de la situation et a demandé qu'un(e) consultant(e) spécialiste de l'égalité hommes-femmes dans les élections mette au point un plan d'action.

1. Quels éléments d'appréciation la RSSG doit-elle prendre en compte (avec l'avis de l'équipe de direction de la mission et les conseils du directeur de l'appui à la mission) pour déterminer s'il convient de faire intervenir un(e) consultant(e) spécialiste de l'égalité hommes-femmes dans les élections ?

Élément Injecté 3

La Haute-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés signale au Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire qu'un groupe d'environ 500 personnes déplacées à l'intérieur du territoire (composé pour l'essentiel de femmes et d'enfants fuyant la violence qui sévit dans l'est de la province de Leppko) vient d'arriver au camp du HCR situé en périphérie d'Eres, appelé Camp Lora. Elle vous informe que le Camp Lora doit faire face à un grave manque de fournitures d'urgence requises pour accueillir les populations déplacées et vulnérables, et elle demande que la MANUC mette ses moyens aériens au service des organismes humanitaires pour transporter un supplément de personnel et de fournitures des entrepôts de Galasi jusqu'au camp.

1. Quels sont les avantages et inconvénients opérationnels d'appuyer l'intervention humanitaire au profit des personnes déplacées ?
2. Quelles sont les incidences et conséquences budgétaires possibles ?
3. Y a-t-il d'autres solutions que le recours aux moyens aériens de la MANUC pour transporter le personnel et les fournitures humanitaires ?